



# Freins réglementaires au développement des circuits courts

Principales problématiques et pistes de solution  
(Restitution d'une enquête auprès du secteur)



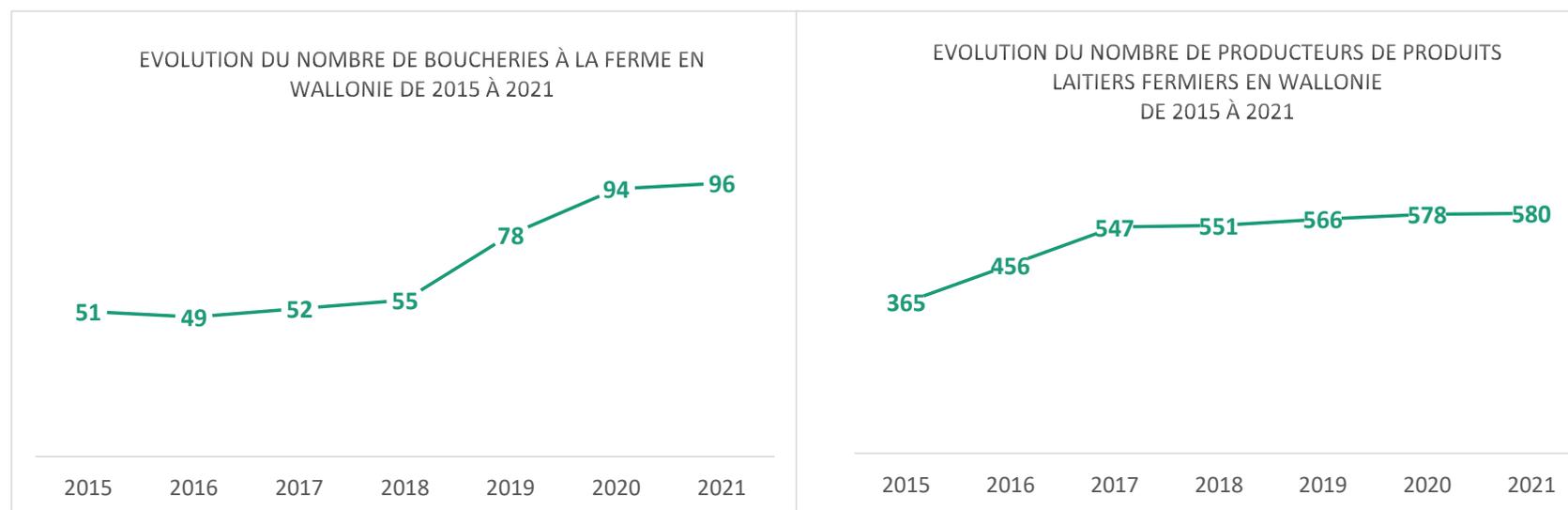
*Rendez-vous de la diversification*

*Gembloux*

*18 mai 2022*

## Contexte

- ➔ Augmentation du nombre d'opérateurs (producteurs, transformateurs, distributeurs) en circuits courts au cours des dernières années



Source des données : AFSCA, <https://www.favv-afsc.be/professionnels/venteferme/>

- ➔ Développement du secteur freiné notamment par les réglementations sanitaires

## Objectifs

SOWALFIN



- ➔ **Recenser et catégoriser les problèmes** liés aux différentes réglementations, à leurs interprétations et/ou à leurs applications;
- ➔ **Identifier les mesures existantes** en Belgique et dans d'autres pays européens concernant ces problématiques (interprétations des législations existantes);
- ➔ **Etablir des propositions d'adaptations** qui concilient les objectifs de sécurité sanitaire et le développement des circuits courts;
- ➔ **Diffuser et informer** auprès des autorités compétentes des propositions d'adaptations des législations et leurs interprétations en Belgique.

## Méthodologie

### Questionnaire d'enquête

*Recensement et documentation des cas problématiques*

- Via DiversiFERM ;
- Via les coopératives membres du Collectif 5C ;
- Via Socopro et les points focaux sectoriels du Collège des producteurs ;
- Via le Steunpunt Korte Keten ;
- Via le facilitateur filière Good Food de Bruxelles Environnement pour la Région Bruxelles Capitale.

### Elaboration de solutions alternatives

- Comparaison avec les interprétations de la réglementation des autres pays membres voisins
- Séance de co création multipartenariale de pistes d'interprétations de la réglementation sanitaire en groupes de travail

### Diffusion

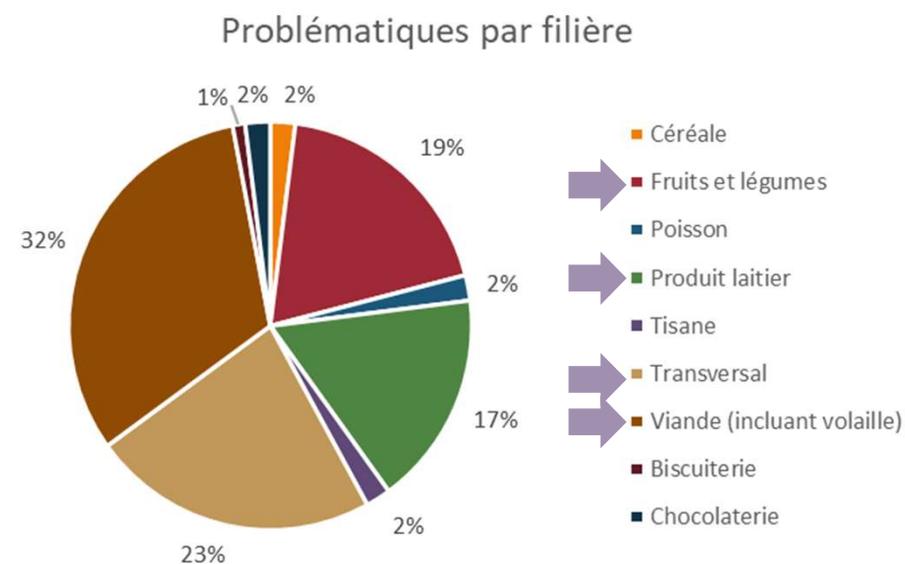
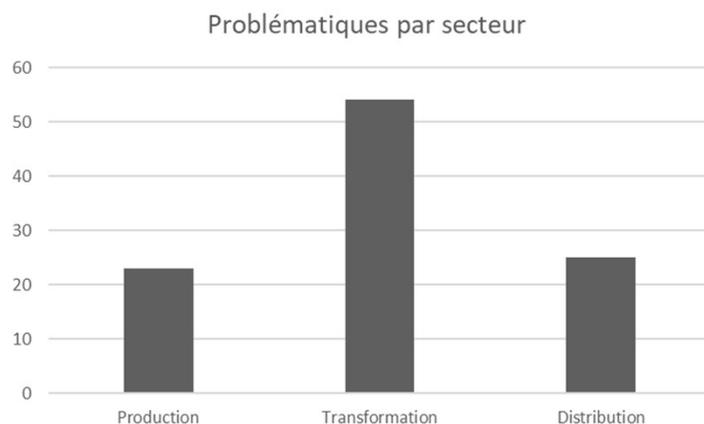
*Présentation des propositions d'interprétations de la réglementation à l'AFSCA*

- Rencontres directes entre les acteurs du secteur et les unités locales de l'AFSCA ;
- Via les réunions de concertations sectorielles « Transformation et vente directe à la ferme » et « B2C » ;
- Lors des réunions du comité consultatif via le représentant de la région wallonne ;
- À la DG politique de contrôle en passant par le comité scientifique;
- Via la cellule de vulgarisation et d'accompagnement de l'AFSCA.

➔ **Retour** : 80 opérateurs avec 102 cas problématiques (données de février 2022)

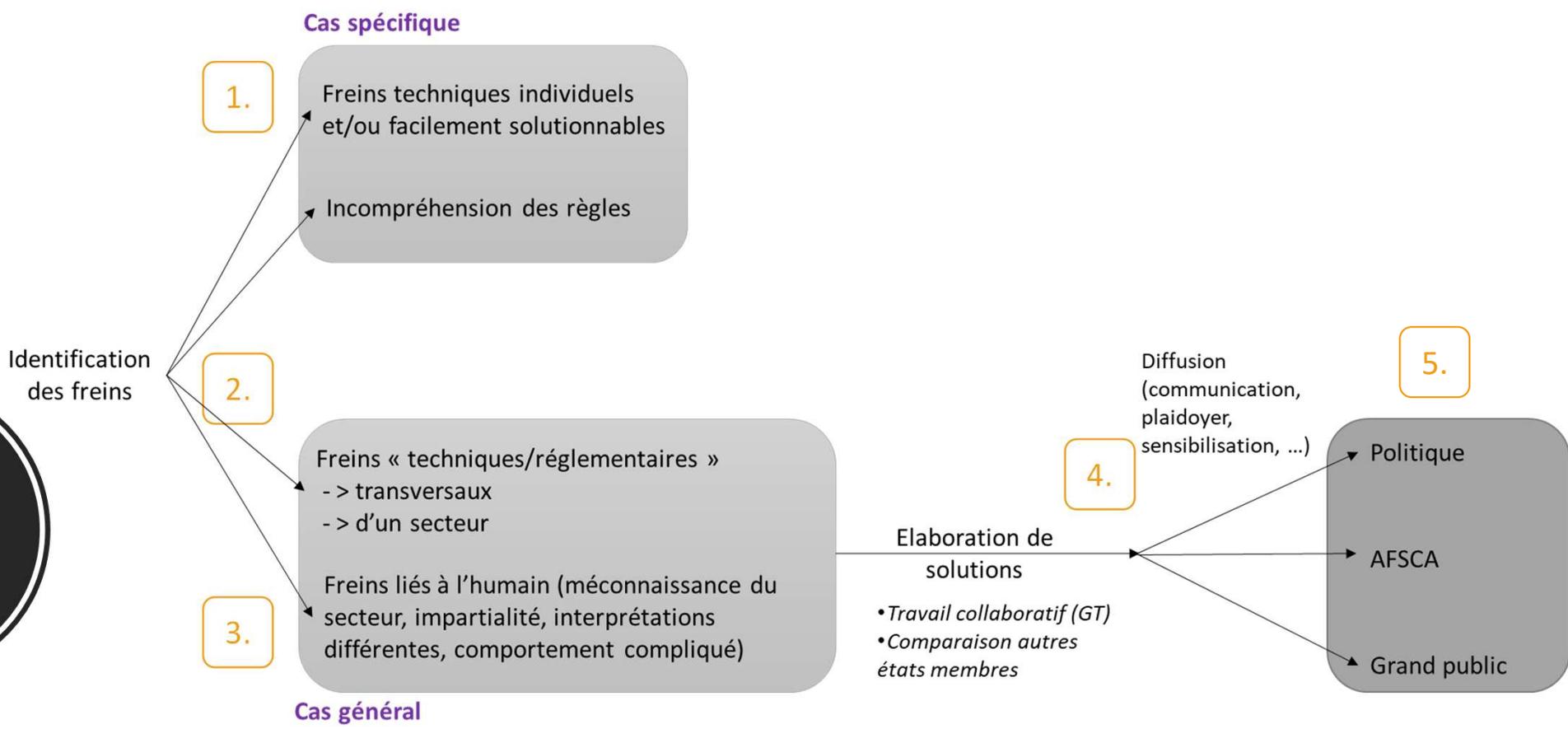
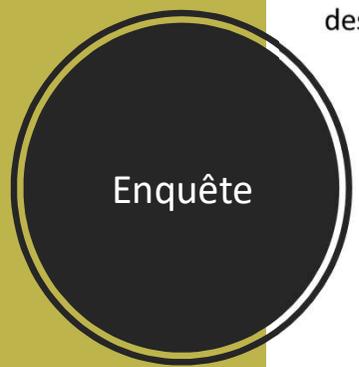
➔ **Observations générales** :

- Pas de restriction géographique, de secteur ou de filière

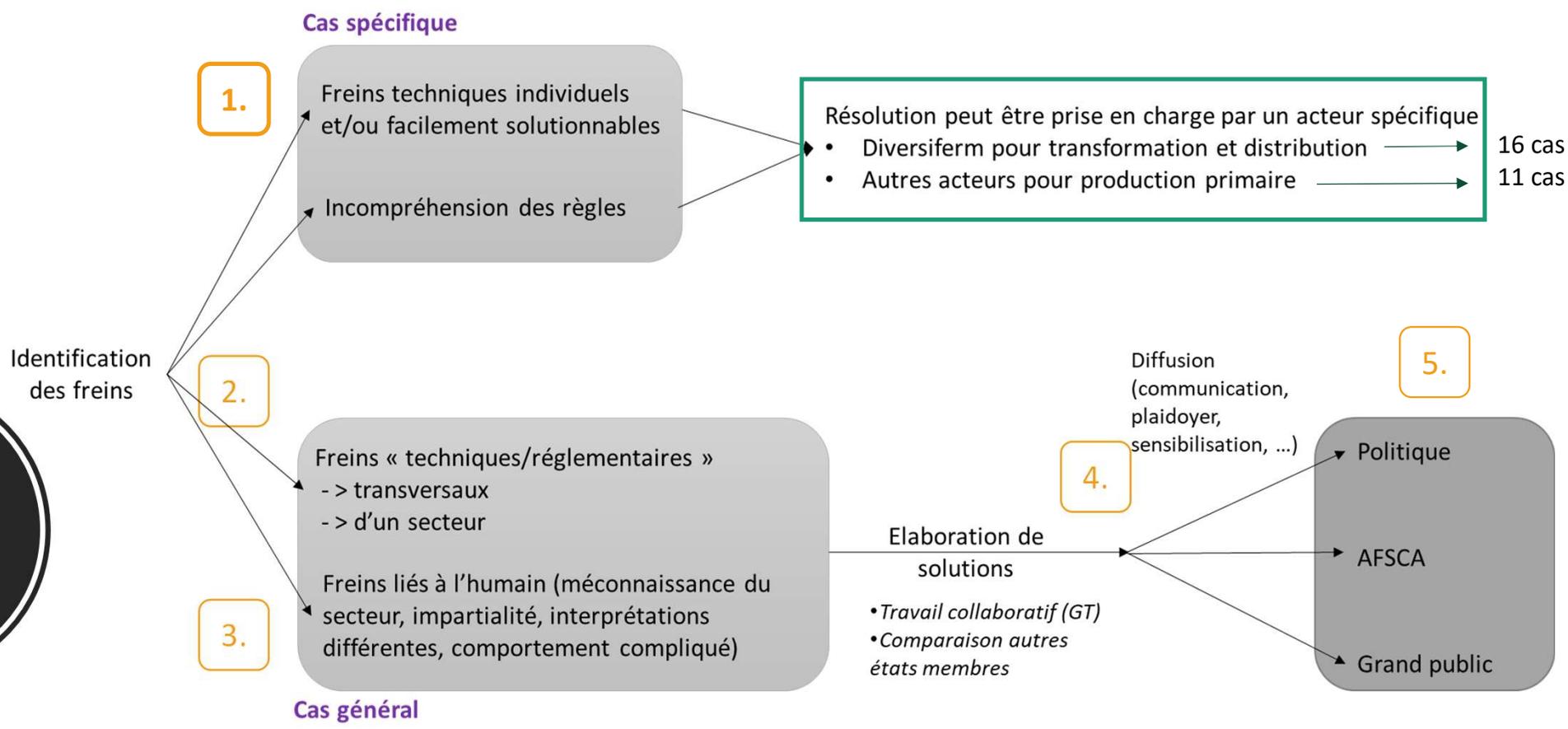
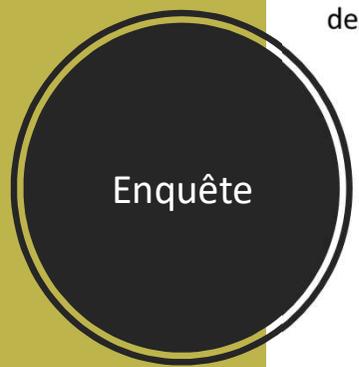


Enquête

## ➔ Catégorisation des problématiques



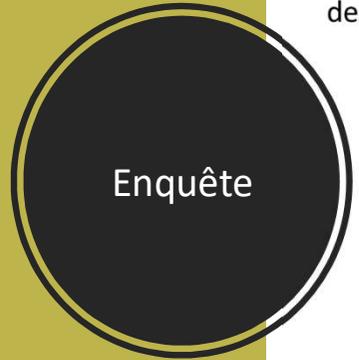
## ➔ Catégorisation des problématiques



## ➔ Catégorisation des problématiques

### Thématiques identifiées :

- Abattage volaille et vente
- Agrément transformation produits laitiers (dont lait cru)
- Organisation de la filière consigne
- Poules pondeuses
- Tisane
- Utilisation de l'eau
- Statut des produits récoltés chez de tiers non issus du milieu professionnel
- Maraichage et coût AFSCA
- Organisation des contrôles



Identification des freins

2.

Freins « techniques/réglementaires »  
- > transversaux  
- > d'un secteur

Freins liés à l'humain (méconnaissance du secteur, impartialité, interprétations différentes, comportement compliqué)

3.

Cas général

Elaboration de solutions

- Travail collaboratif (GT)
- Comparaison autres états membres

4.

Diffusion (communication, plaidoyer, sensibilisation, ...)

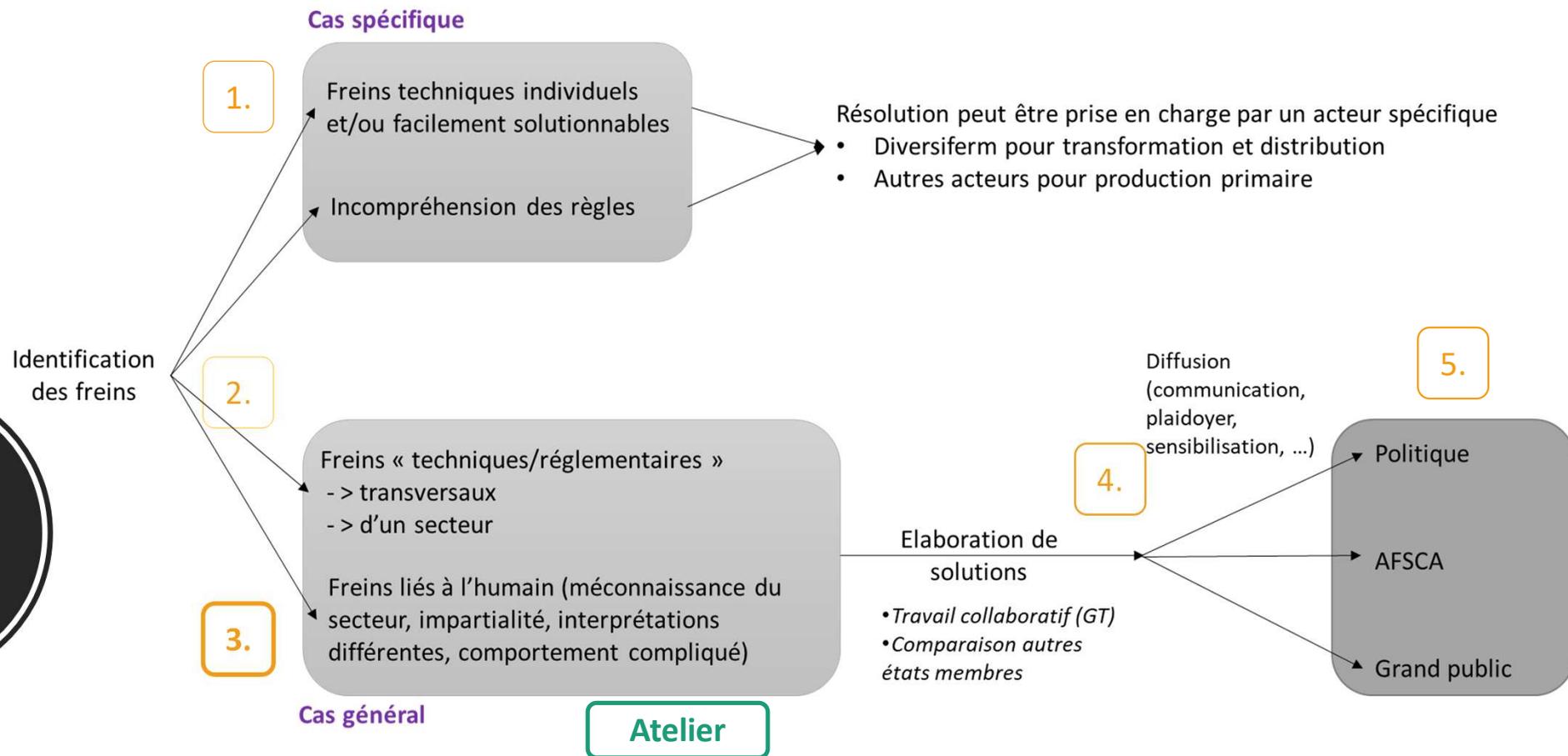
5.

Politique

AFSCA

Grand public

## ➔ Catégorisation des problématiques



## ➔ Catégorisation des problématiques

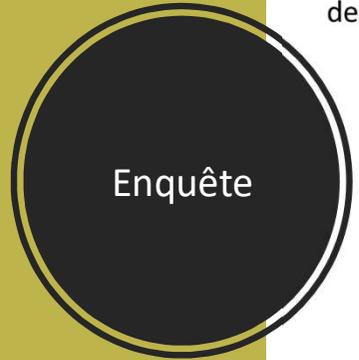
### Thématiques :

- Statut grossistes des coopératives => obligation d'avoir des opérateurs de produits d'origine animale agréés
- Ecart d'exigences conséquent entre autorisation et agrément pour les transformateurs de viande
- Définition de "local "marginal et restreint", régissant le passage autorisation/agrément ou commerce de détail/grossiste
- Statut des points d'enlèvement

Atelier

Atelier

Atelier



Identification des freins

2.

Freins « techniques/réglementaires »  
- > transversaux  
- > d'un secteur

3.

Freins liés à l'humain (méconnaissance du secteur, impartialité, interprétations différentes, comportement compliqué)

Cas général

Elaboration de solutions

- Travail collaboratif (GT)
- Comparaison autres états membres

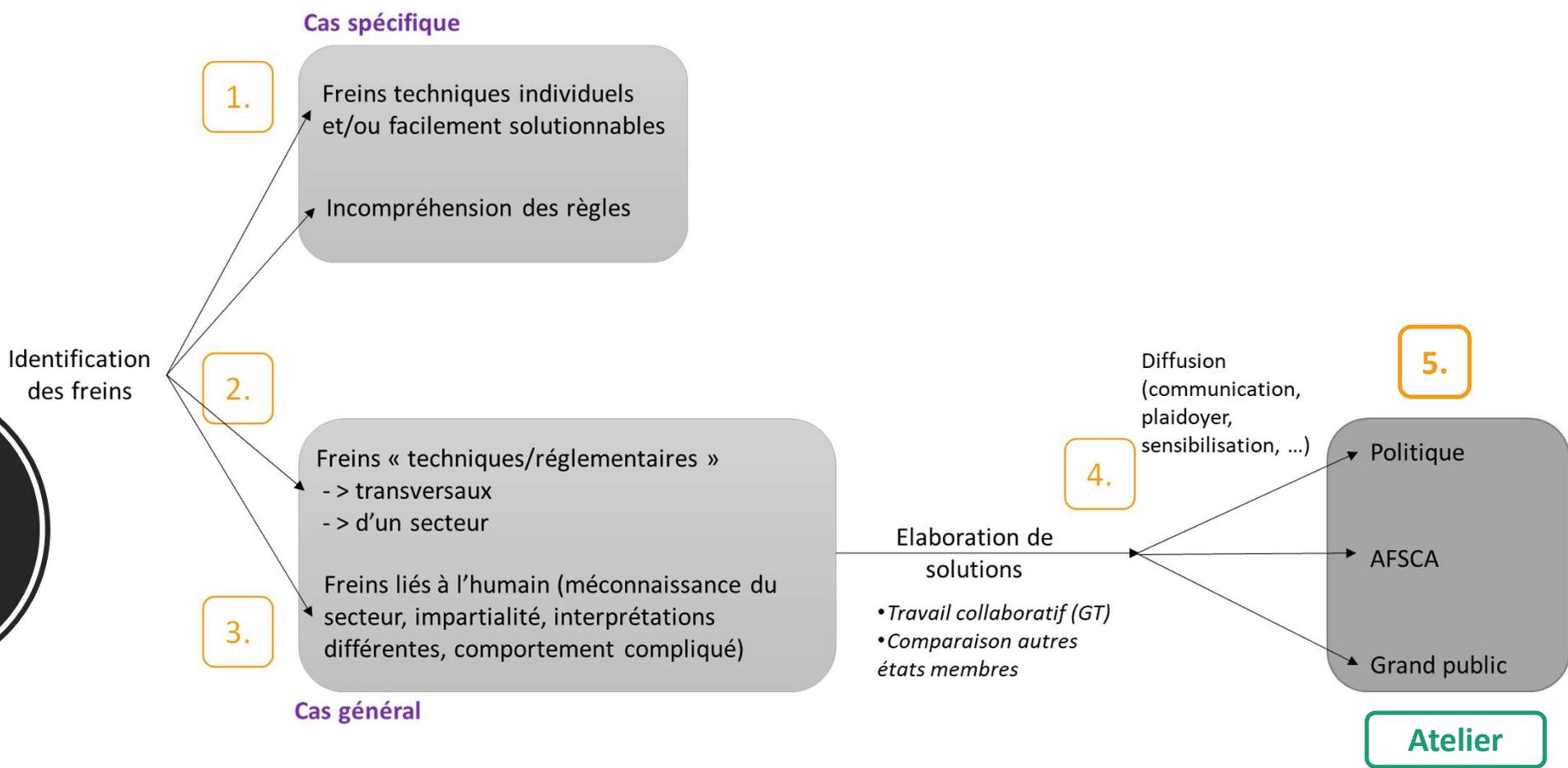
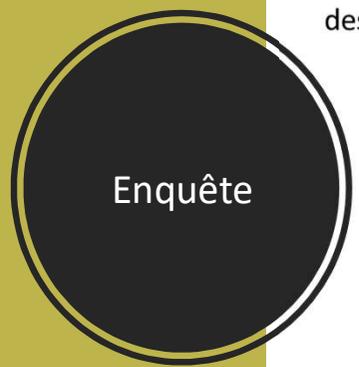
4.

Diffusion (communication, plaidoyer, sensibilisation, ...)

- Politique
- AFSCA
- Grand public

5.

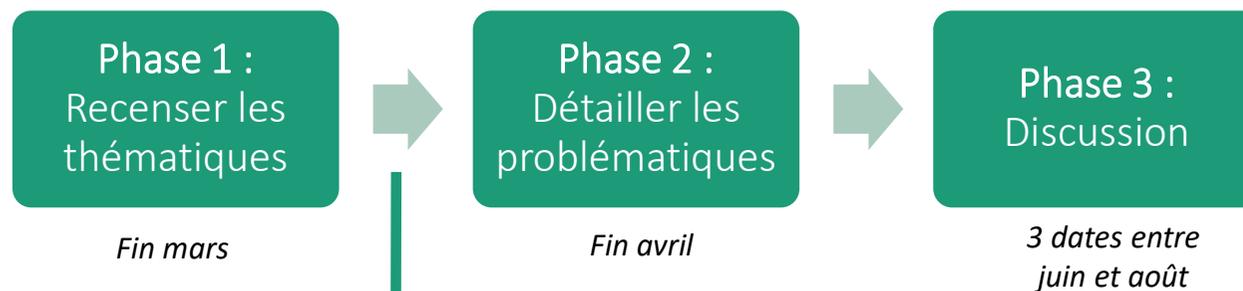
## ➔ Catégorisation des problématiques



➔ "L'Agence souhaite (néanmoins) résolument accélérer son adaptation à cette nouvelle tendance sociétale en réévaluant son approche actuelle dans le cadre de la législation européenne et le cas échéant en la revoyant"

➔ "L'**objectif** de ce groupe de travail est notamment d'identifier les difficultés ou incertitudes actuelles de la chaîne courte, de revoir le cas échéant les exigences actuelles des opérateurs et d'améliorer encore la coopération avec les acteurs impliqués."

➔ **Echéance**



**Regroupement sous 3 thématiques (AFSCA)**

- Différentes étapes dans la chaîne
- Passage de l'autorisation à l'agrément : impact sur les opérateurs
- Abattoirs à la ferme





Ateliers

*Et si on avait  
la solution ?*





## Ateliers

### Les thématiques détaillées

1. Définition de "local marginal et restreint"
2. Distribution et impact pour les producteurs
3. Statut des points d'enlèvement
4. Freins interpersonnels/humains
5. Communication et diffusion

# Ateliers

## 1. Définition de "local, marginal et restreint"



Autorisation → Agrément

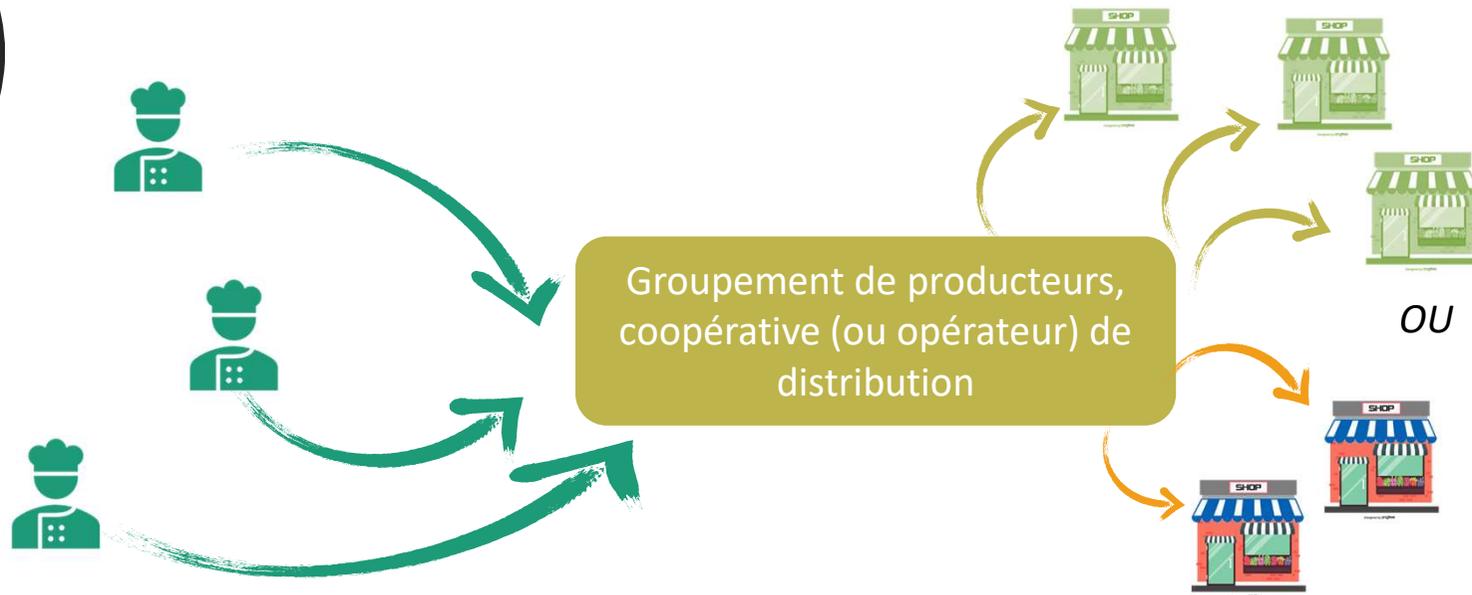


Autorisation BtoC → Autorisation BtoB

*Maximum 30% du chiffre d'affaire annuel vendu à des intermédiaires de commerce de détail situés dans un rayon de 80km  
OU  
Vendre dans maximum 2 établissements de détail propres*

- ➔ Est-ce toujours adapté au fonctionnement des circuits courts d'aujourd'hui ?
- ➔ Comment redéfinir cette notion pour la Belgique ?

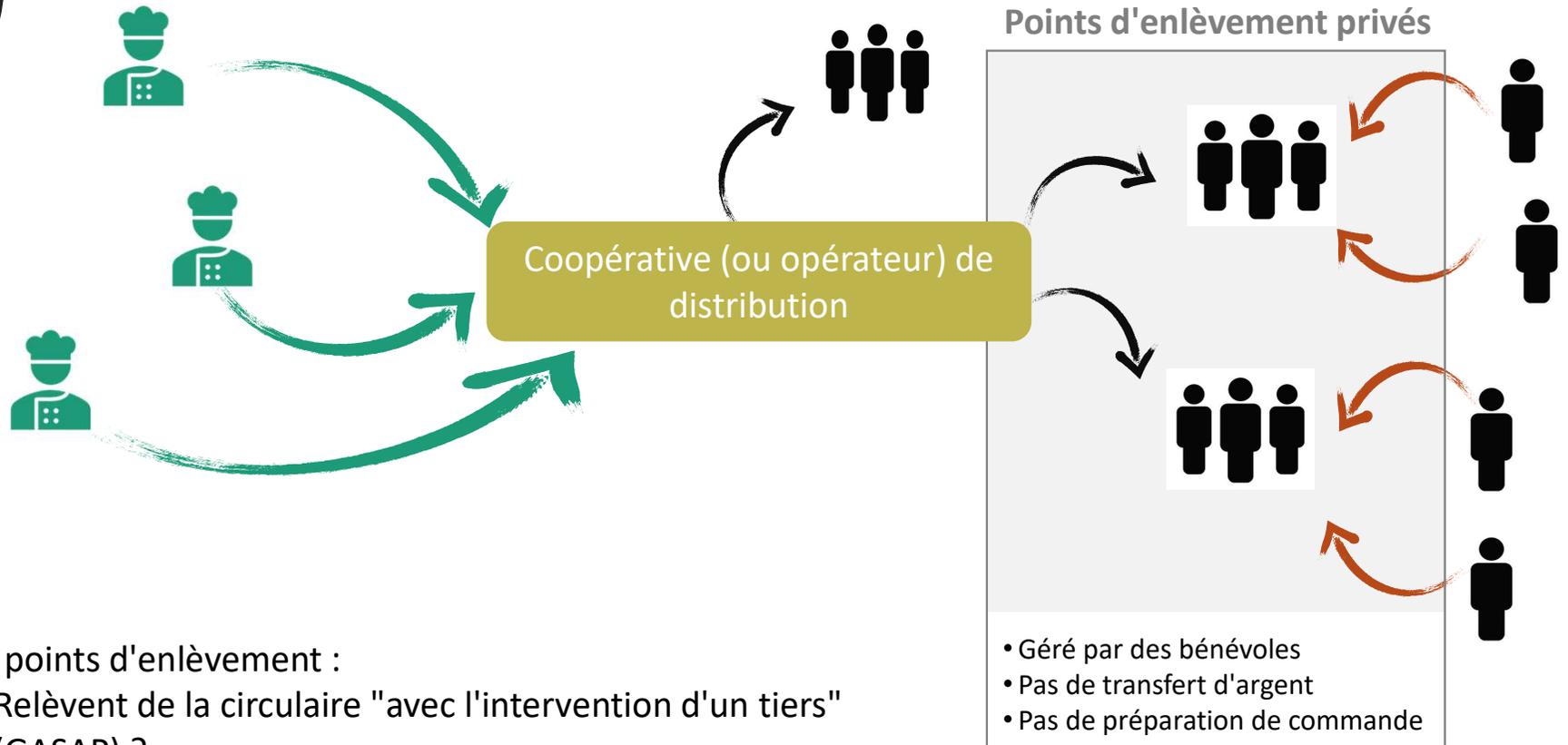
## 2. Distribution et impact pour les producteurs



➔ Actuellement les producteurs qui fournissent deviennent des opérateurs du BtoB

➔ Autre solution ?

### 3. Statut des points d'enlèvement



Les points d'enlèvement :

- Relèvent de la circulaire "avec l'intervention d'un tiers" (GASAP) ?
- Font partie de la chaîne alimentaire ? => contrôles AFSCA
- Relèvent de la sphère privée ?

Quelle solution privilégiée ?  
Quels arguments proposés ?  
Quelle responsabilité ?

#### 4. Freins interpersonnels/humains

*« Déconnexion avec la réalité. Excès de zèle administratif. »*

*« Injustice et manque d'informations. »*

*« On n'est pas aidé face à un problème (au niveau conseil, financier, ...)(...)»*

*« Besoin surtout de renseignements pour savoir comment s'orienter. Règles pas clairs et un peu perdu. »*

*« A chaque nouvel inspecteur une interprétation différente du code est réalisée. »*

*« Je n'oserai jamais faire un recours officiel à l'AFSCA au risque de me faire encore plus redressé, contrôlé, au control suivant.»*

➔ Crainte

➔ Incompréhension des règles/  
non accès à l'information

➔ Méconnaissance mutuelle

➔ Interprétations différentes

➔ Comportement difficile

Quelles pistes explorer  
pour lever ces freins ?

## 5. Diffusion et communication

Conférence de presse  
*Article dans Vers l'avenir*

Reportages vidéo (RTBF) et  
audio (Vivacité et la 1ère)

Débat télévisé (Bouké)  
*A venir*

SKK

Groupe de travail AFSCA

- ➔ Quelles actions de diffusion supplémentaires ?
- ➔ Comment aller au delà des acteurs déjà sensibilisés ?
- ➔ Doit-on porter la voix des acteurs différemment ?
- ➔ Par quels canaux de diffusion ?